Comment participer aux appels d’offres européens et internationaux ?



Les marchés publics internationaux, et plus spécifiquement les marchés publics européens, représentent plus de 2.100 milliards d’euros par an. Une véritable opportunité pour toute entreprise pour peu qu’elle ne passe pas à côtés de ces appels d’offres faute de temps ou à cause de démarches complexes. La Chambre de Commerce propose un *Tender Alert Service*, destiné à simplifier l’accès à ces appels d’offres et à aider les entreprises à décrocher des contrats stratégiques.

Pourquoi faire appel à ce service ?

Il permet :

- D’accéder facilement à des opportunités de marchés publics via des sources d’appels d’offres pertinentes.

- D’éviter la perte de temps et la complexité.
- D’identifier les projets réellement pertinents grâce à une veille experte et structurée.

Quelle est la valeur ajoutée pour les entreprises ?

- La veille est centralisée et fiable et recense les appels d’offres de la Grande Région, en Europe et à l’international.
- Le ciblage est efficace et permet de ne recevoir – par email – que les opportunités en adéquation avec les activités de chaque entreprise.
- Le gain de temps est considérable grâce à une sélection opérée par des experts.
- Il offre un accompagnement complémentaire et personnalisé tout au long de l’année.

Comment fonctionne le *Tender Alert Service ?*

Ce service scrute les sources officielles et les plateformes spécialisées pour alerter les entreprises dès qu’une opportunité correspondant à leurs activités se présente. Concrètement :

- Les entreprises intéressées contactent le service via l’adresse email *public.tenders@cc.lu*,
- Un conseiller propose une réunion afin de faire le point sur les besoins de l’entreprise.
- Une documentation et des informations complémentaires sur le service de veille sont ensuite envoyées à l’entreprise via email.
- Une démo-test est programmée dès réception du formulaire complété avec le profil de l’entreprise.
- Le profil de l’entreprise est calibré en fonction des résultats obtenus pour que la veille soit la plus pertinente possible.

Le *Tender Alert Service* est-il payant ?

Oui, il fonctionne par abonnement et suivant les profils des entreprises. Les 2 premiers mois de démo-test sont offerts, puis l’abonnement passe à 1 euro par jour (365 euros / an) pour la formule Europe ou Grande Région et 650 euros / an pour la formule « Combi ».

Ces formules comprennent:

- Pour l’Europe : des appels d’offres internationaux sur mesure et une sélection basée sur les critères de l’entreprise (codes CPV, zones géographiques, mots-clés).
- Pour la Grande Région (BE, DE, FR, LU): des accès aux appels d’offres non publiés au niveau européen (particulièrement adaptés aux entreprises des secteurs BTP, architecture et ingénierie).

- Pour la version « Combi » avec les deux services regroupés : une vision complète des opportunités dans la Grande Région, en Europe et à l’international.

Plus d’informations : public.tenders@cc.lu